

*Messaline française, louve de Barbarie et  
Ganymède femelle. La contagion de la haine dans  
les pamphlets contre la duchesse de Polignac*

Maxime TRIQUENAU

Marie-Antoinette a probablement été la figure la plus détestée de la Révolution française. Menacée physiquement lors des journées d'octobre 1789, conspuée par les foules parisiennes, incarcérée au Temple, puis à la Conciergerie après l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793, elle est guillotinée à son tour, place de la Révolution, le 16 octobre de la même année, après un procès où s'exprime toute la haine que ce personnage avait pu susciter<sup>1</sup>. Cette haine atteint son paroxysme dans le dernier acte d'accusation du « tribunal criminel révolutionnaire<sup>2</sup> » chargé de la juger, lorsqu'il allègue

qu'enfin, la veuve Capet, immorale sous les rapports, et nouvelle Agrippine, est si perverse et si familière avec tous les crimes, qu'oubliant sa qualité de mère et la démarcation prescrite par les lois de la nature, elle n'a pas craint de se livrer avec Louis-Charles Capet, son fils, et de l'aveu de ce dernier, à des indécences dont l'idée et le nom seul font frémir d'horreur<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Je remercie Lucy Michel, Vanina Mozziconacci, Laura Tatoueix et Cécile Thomé pour leurs relectures attentives de cet article.

<sup>2</sup> Selon la formule utilisée dans le procès-verbal de l'acte d'accusation du 23 vendémiaire an II [14 octobre 1793], reproduit dans Catriona Seth (dir.), *Marie-Antoinette. Anthologie et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2006, p. 207. Louis XVI avait été, quant à lui, jugé devant la Convention.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 211. C'est Jacques-René Hébert, témoignant en tant que membre de la Commune de Paris, et donc responsable des prisons, qui introduit la suspicion d'inceste dans son témoignage. *Le Père Duchesne*, journal dont il est l'auteur, rend minutieusement compte du procès de la reine. Voir le texte des numéros 298 et 299, qui suivent immédiatement l'exécution de Marie-Antoinette, *ibid.*, p. 261-266.

Pour comprendre comment ces accusations d'inceste, si infamantes – et tout à fait fantasmagiques –, ont pu être produites lors d'une séance du tribunal révolutionnaire, c'est moins à la conduite et aux actes de Marie-Antoinette qu'à la multitude de discours et d'images qui ont été diffusés à son propos qu'il faut s'intéresser<sup>4</sup>. De fait, d'innombrables pamphlets ont transformé la reine « réelle » en une « reine de papier », selon la formule de Jacques Revel<sup>5</sup>, depuis les premiers libelles de la fin des années 1770 et du début des années 1780, qui cherchent à déstabiliser la mère du nouveau Dauphin en l'accusant d'infidélité<sup>6</sup>, jusqu'aux tombereaux d'obscénités pornographiques publiés pendant la Révolution, qui déploient ce que Chantal Thomas nomme une « rhétorique de l'excès » consistant à « toujours franchir un échelon supplémentaire dans le mal<sup>7</sup> ». Ces textes disparates ont donné à la haine de Marie-Antoinette son contenu comme sa forme, à travers des motifs réitérés de texte en texte : conspiration avec les « Aristocrates » et l'Autriche, trahison de la France, dépravation sexuelle, lesbianisme, etc.

À cet égard, la référence à Agrippine<sup>8</sup> qui apparaît dans l'acte d'accusation peut s'analyser comme un indice de porosité entre le discours pamphlé-

<sup>4</sup> C'est aussi le point de vue d'Elizabeth Colwill, pour qui « la mythologie entourant Marie-Antoinette [...] fournit un aperçu bien plus pénétrant que l'histoire de la femme elle-même » [« *the mythology surrounding Marie-Antoinette [...] provides more suggestive insights than the story of the woman herself* »] (« Just another "Citoyenne?" Marie-Antoinette on Trial, 1790-1793 », *History Workshop*, n° 28, 1989, p. 64, ma traduction).

<sup>5</sup> Jacques Revel, « Marie-Antoinette dans ses fictions : la mise en scène de la haine », *Un parcours critique. Douze exercices d'histoire sociale*, Paris, Galaade Éditions, 2006, p. 272.

<sup>6</sup> Ce qui fait dire à Chantal Thomas que ces premiers pamphlets, aux considérations résolument dynastiques (comme par exemple un *Avis important de la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritiers, et qui peut être utile à toute la famille de Bourbon, surtout au roi Louis XVI*, 1774, dont le texte est à ma connaissance perdu), trouvent leur source parmi les courtisans de Versailles, et potentiellement dans l'entourage du comte de Provence, héritier de la couronne entre la mort de Louis XV en 1774 et la naissance du Dauphin en 1781, et donc le premier intéressé par la mise en doute de la légitimité des enfants de son frère aîné (*La Reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2008, p. 64 et suiv.). Sur la diffusion de la calomnie en système curial, voir notamment les analyses de Robert Darnton avec le cas des chansons contre M<sup>me</sup> de Pompadour : *L'Affaire des Quatorze. Poésie, police et réseaux de communication à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, traduit par Jean-François Sené, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2014.

<sup>7</sup> Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 45.

<sup>8</sup> Julia Agrippina, dite Agrippine la Jeune (15-59), seconde épouse de l'empereur Claude et mère de l'empereur Néron. Pour une analyse des constructions discursives autour des sources antiques qui sont en jeu dans la constitution de la légende noire d'Agrippine, voir Thomas Späth, « Agrippine la Jeune ou la réalité du discours », *Hypothèses*, n° 8, 2005, p. 297-321.

taire et le débat public. Elle illustre bien la manière dont cette littérature calomnieuse, par son long travail de sape et de sédition<sup>9</sup>, produit des effets politiques tangibles. Associer Marie-Antoinette à d'autres « reines scélérates » est une stratégie très fréquente, que l'on retrouve notamment dans l'un des plus importants textes du corpus des libelles contre Marie-Antoinette, l'*Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France* (1789), qui considère « que son nom pourra dignement occuper une place à côté des Médicis, des Marguerite de Valois et de plusieurs autres reines et princesses dont l'histoire nous a conservé des anecdotes aussi curieuses que rares<sup>10</sup> ». De même, dans un autre texte qui met directement en scène Catherine de Médicis et Frédégonde en conversation aux Enfers, les deux figures se félicitent de constater que leurs forfaits « ne sont que des jeux, des bagatelles, auprès de ceux d'Antoinette d'Autriche<sup>11</sup> ». C'est enfin le titre d'une brochure publiée en 1791 qui résume le mieux la volonté d'inscrire Marie-Antoinette dans une généalogie longue<sup>12</sup>: *Les Crimes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette*<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> « Sédition doit s'entendre non pas comme une prise d'armes ni comme une violence sporadique contre les autorités, mais plutôt comme un écart qui s'institue, par et dans l'écrit, d'avec les orthodoxies de l'Ancien Régime, c'est-à-dire l'ensemble des croyances acceptées, des raisons communes, des discours de légitimation qui, au fil des siècles, avaient passé pour être au fondement de l'ordre monarchique » (Robert Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 1991, p. v-vi).

<sup>10</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, pour servir à l'histoire de cette princesse*, Londres, 1789, p. 3. Dans cette citation comme dans les suivantes, l'orthographe est modernisée.

<sup>11</sup> *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux Enfers. Pour servir de supplément et de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette princesse*, Londres, 1789, p. 3.

<sup>12</sup> Chantal Thomas propose d'analyser ces innombrables références comme des antonomases (*op. cit.*, p. 140). Marie-Antoinette serait ainsi transformée, dans les pamphlets, en une Brunehaut, une Catherine de Médicis, etc. Si cette analyse met l'accent sur un phénomène de catégorisation et de caractérisation, elle néglige cependant l'effort de construction d'une généalogie des femmes criminelles, au sommet de laquelle se trouverait Marie-Antoinette; c'est aussi parce qu'elle est *une parmi une multitude d'autres* que cette reine de papier peut incarner si bien l'angoisse d'une montée des femmes.

<sup>13</sup> L. Prudhomme [Louise de Kéralio], *Les Crimes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette*, À Paris, Au bureau des Révolutions de Paris, rue des marais, F. S. G. N<sup>o</sup>. 20, À Lyon, chez Prudhomme aîné, 1791. Pour un commentaire de ce texte, voir Lynn Hunt, *Le Roman familial de la Révolution française*, traduit par Jean-François Sené, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 1995, p. 126.

Ce procédé de dégradation par association ne s'arrête pas aux parallèles historiques, mais opère aussi en synchronie, et notamment par comparaison. On peut ainsi rapprocher Marie-Antoinette et M<sup>me</sup> du Barry, la dernière maîtresse de Louis XV<sup>14</sup>; et ce jeu de mise en parallèle avec la favorite royale permet de dégrader l'image de la reine, qui plus est lorsque la comparaison se fait au détriment de cette dernière. Mais l'attaque pamphlétaire fonctionne aussi en visant des personnalités de femmes connues pour leur proximité avec la reine. La peintre Élisabeth-Louise Vigée-Le Brun, portraitiste favorite de Marie-Antoinette et personnalité féminine importante du champ artistique des années 1780<sup>15</sup>, est par exemple incidemment citée dans plusieurs libelles révolutionnaires associés à Marie-Antoinette, qui lui prêtent une relation avec le ministre Calonne<sup>16</sup>.

Ce sont surtout les plus proches amies de la reine qui sont des cibles de choix, et en particulier Marie Thérèse Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe (1749-1792) et Yolande Martine Gabrielle de Polastron, duchesse de Polignac (1749-1793). La haine à leur égard atteint probablement son point culminant lors du massacre de M<sup>me</sup> de Lamballe au début de septembre 1792, où le corps mutilé<sup>17</sup> de la princesse est exposé à la vue

<sup>14</sup> « L'une avait les faiblesses et la bonhomie d'une fille; l'autre a les ardeurs de Messaline et la cruauté de Frédégonde. La première aimait l'argent pour le dépenser, et en faisait l'instrument de sa parure; la seconde l'aime pour thésauriser, et en fait le ressort de sa vengeance. Celle-là se prêtait avec peine aux intrigues qu'on lui disait nécessaires au soutien de sa faveur; celle-ci vole au-devant de l'intrigue et en fait l'âme de sa turbulente existence. Enfin, l'une a presque honoré un état qui ne peut pas l'être, et l'autre en a prostitué un qu'on ne croyait pas même pouvoir être avili » (*Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche, op. cit.*, p. 70). On note d'ailleurs qu'est ici reprise la comparaison topique avec les mauvaises reines du passé.

<sup>15</sup> Sur la place de Vigée-Le Brun dans le champ artistique de la fin de l'Ancien Régime, et plus généralement sur l'intégration des femmes peintres dans ce champ, voir notamment Marie-Josèphe Bonnet, *Liberté, égalité, exclusion. Femmes peintres en Révolution 1770-1804*, Paris, Vendémiaire, 2012, et Séverine Sofio, *Artistes femmes. La parenthèse enchantée. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

<sup>16</sup> Par exemple, dans la Seconde partie de l'*Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche: Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France et de Navarre, née Archiduchesse d'Autriche, le deux novembre 1755*, Seconde partie, Versailles, Chez la Montlosier, Hôtel des Courtisanes, 1790, p. 64.

<sup>17</sup> Certains récits insistent sur la mutilation des parties génitales de la princesse de Lamballe, ce qui semble mettre en évidence que cet assassinat consiste – entre autres – à profaner un symbole féminin, et qu'il comporte indiscutablement une dimension « genrée ». Pour de plus amples analyses de cet épisode, voir Antoine de Baecque, *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997.

du public et de Marie-Antoinette depuis sa prison du Temple. La profanation du corps de cette femme peut apparaître « comme un substitut à la dénaturation royale<sup>18</sup> », une manière de s'attaquer à distance à l'objet qui concentre véritablement sur lui la haine et les pulsions de violence collective : le corps de la reine.

Mais si le spectacle effarant du massacre de la princesse de Lamballe capte volontiers l'attention, c'est la figure de la duchesse de Polignac qui semble avoir attiré la majorité des attaques et des discours pamphlétaires. Issue d'une noblesse ancienne mais désargentée et plutôt provinciale, elle fait ses débuts à la Cour de Versailles en 1775, au tout début du règne de Louis XVI. Devenue rapidement une proche de la reine, son ascension, ainsi que celle de sa famille, est aussi fulgurante qu'éclatante<sup>19</sup>, dans une société de cour où chaque faveur, chaque position obtenue est scrutée avec attention et jugée comme un acte politique. Elle profite par exemple de la banqueroute des Rohan-Guéméné, en 1782, pour devenir Gouvernante des Enfants de France<sup>20</sup>, et obtient que son époux soit créé duc de Polignac en 1780. Mais surtout, elle partage l'existence privée de la reine, qui apprécie peu le cérémonial de cour et cherche à mener une vie intime plus tranquille, entourée d'une compagnie choisie. C'est ainsi la conjonction de ses faveurs officielles et de sa proximité avec la reine – deux objets d'intense jalousie pour les courtisans, et de curiosité plus ou moins bien intentionnée pour le public – qui explique que la duchesse de Polignac devienne à son tour, dans de très nombreux pamphlets, une « créature de papier<sup>21</sup> ».

C'est à cette littérature pamphlétaire visant M<sup>me</sup> de Polignac que j'aimerais m'intéresser ici, en me concentrant sur plusieurs éléments récurrents de ce *corpus* : l'utilisation de métaphores animalières, la mise en scène d'une (homo)sexualité dérégulée, les imaginaires politiques du complot et de la

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>19</sup> Au point, d'ailleurs, qu'elle éclipse rapidement sa rivale, la princesse de Lamballe, qui ne retrouvera sa proximité d'antan avec la reine qu'après le 14 Juillet et l'exil des Polignac, et qui demeurera aux côtés de Marie-Antoinette jusqu'à son assassinat en septembre 1792.

<sup>20</sup> Voir à ce propos Thomas E. Kaiser, « Scandal in the Royal Nursery: Marie-Antoinette and the Gouvernantes des Enfants de France », *Historical Reflections / Réflexions Historiques*, vol. 32, n° 2, 2006, p. 403-420.

<sup>21</sup> On peut noter également que la focalisation sur la figure de la duchesse de Polignac permet un point de vue chronologiquement plus restreint sur le vaste corpus des pamphlets visant Marie-Antoinette. Les textes prenant pour cible la favorite de la reine explosent véritablement en 1789 et 1790, vraisemblablement en réponse à son émigration le 16 juillet 1789. Ils deviennent nettement moins visibles à mesure que la situation politique révolutionnaire évolue et se polarise sur d'autres sujets – et d'autres ennemis.

favorite, et enfin le motif du supplice. Par leur combinaison et leur articulation les uns avec les autres, ces différents thèmes se chargent d'un double discours, concernant à la fois la reine et l'ensemble des femmes. D'abord, c'est l'idée que Marie-Antoinette occuperait une position centrale<sup>22</sup> à l'intérieur d'un réseau imaginaire de « femmes malfaisantes » ; ce qui permet ainsi d'atteindre la reine à partir d'autres cibles, suivant un principe de contamination de la haine : s'attaquer à M<sup>me</sup> de Polignac, c'est aussi – et surtout ! – s'attaquer à la reine. Mais c'est aussi le principe corollaire de la récursivité du phénomène, qui fait de Marie-Antoinette une figure qui permet d'atteindre les femmes dans leur ensemble ; le *corpus* pamphlétaire semble en effet irriguer en profondeur une angoisse caractéristique de la période concernant une fantasmagorique prise de pouvoir des femmes et en même temps s'en nourrir. Or, par sa position de proche amie féminine de la reine, la duchesse de Polignac est une figure stratégique de ce dispositif discursif anti-féminin.

Ainsi, le sort réservé à la reine et aux figures qui lui sont associées, dans les discours comme dans les faits, de même que sa concomitance avec un certain nombre d'événements visant la participation politique des femmes (la fermeture des clubs de citoyennes ou l'exécution de personnalités éminentes comme Manon Roland ou Olympe de Gouges<sup>23</sup>), ne doit pas être simplement considéré comme appartenant à l'histoire secondaire ou anecdotique de la Révolution française : tous ces éléments renseignent au contraire sur ce qui se joue alors en profondeur quant à la domination politique et symbolique des hommes sur les femmes<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> Selon Christine Roulston, Marie-Antoinette est à la fin de l'Ancien Régime « l'épicentre d'une résistance envers la présence des femmes dans la sphère publique » [« *the epicenter of this resistance to women in the public sphere* »] (« Separating the Inseparables: Female Friendship and Its Discontents in Eighteenth-Century France », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 32, n° 2, 1998-1999, p. 223, ma traduction).

<sup>23</sup> On retrouve cette articulation explicitement mentionnée dans le *Moniteur universel* du 19 novembre 1793, un mois après l'exécution de Marie-Antoinette : « En peu de temps, le tribunal vient de donner aux femmes un grand exemple qui ne sera sans doute pas perdu pour elles ; car la justice, toujours impartiale, place sans cesse la leçon à côté de la sévérité. Marie-Antoinette [...] fut mauvaise mère, épouse débauchée, et elle est morte chargée des imprécations de ceux dont elle aurait voulu consommer la ruine [...] Olympe de Gouges, née avec une imagination exaltée, prit son délire pour une inspiration de la nature [...] La femme Roland, bel esprit à grands projets, philosophe à petits billets, reine d'un moment [...] fut un monstre sous tous les rapports » (cité par Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 63).

<sup>24</sup> Cette analyse de la Révolution au prisme du genre s'appuie en particulier sur les travaux de Lynn Hunt. Voir notamment « The Many Bodies of Marie Antoinette: Political

## TÉRATOLOGIE ANIMALIÈRE

La métaphore animalière, qui permet de transformer l'objet visé en bête effrayante, est un procédé couramment employé contre Marie-Antoinette, aussi bien dans les caricatures<sup>25</sup> que dans les pamphlets<sup>26</sup>. Utilisée tantôt comme figure ponctuelle, tantôt comme un principe structurant – dans des textes comme la *Description de la ménagerie royale d'animaux vivans* (s. d.) ou *La chasse aux bêtes puantes et féroces* (1789) –, cette métaphore ouvre un large éventail de significations possibles : chimère terrifiante enfantée « par une guenon couronnée [qui] se fit sans doute couvrir par un tigre ou un ours<sup>27</sup> », bête fauve assoiffée du sang des Français, la reine est caractérisée à la fois par la férocité, la dénaturation d'une créature ayant perdu toute humanité<sup>28</sup> et une sexualité dépravée qui tend vers la bestialité<sup>29</sup>.

---

Pornography and the Problem of the Feminine in the French Revolution », dans L. Hunt (dir.), *Eroticism and the Body Politic*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1990, p. 108-130 ; *Le Roman familial de la Révolution française*, *op. cit.* C'est aussi la thèse de Leah Price, qui articule le genre et la problématique du privé et du public : voir « Vies privées et scandaleuses : Marie-Antoinette and the Public Eye », *The Eighteenth Century*, vol. 33, n° 2, 1992, p. 176-192.

<sup>25</sup> Voir Annie Duprat, *Marie-Antoinette. 1755-1793. Images et visages d'une reine*, Paris, Autrement, 2013, p. 46-62.

<sup>26</sup> Voir notamment Chantal Thomas, « L'Architigresse d'Autriche. La métaphore animale dans les pamphlets contre Marie-Antoinette », dans Pierre Rétat (dir.), *La Révolution du Journal. 1788-1794*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 229-234. Article partiellement repris dans C. Thomas, *op. cit.*, p. 138-143.

<sup>27</sup> *Description de la ménagerie royale d'animaux vivans, Établie aux Thuilleries, près de la terrasse nationale, Avec leurs noms, qualités, couleurs et propriétés*, De l'Imprimerie des Patriotes, s. d., rééd. par C. Thomas, *op. cit.*, p. 232.

<sup>28</sup> Sur la question des délimitations entre humanité et animalité, et sur l'utilisation du motif animal comme pierre de touche de l'humanité, voir *Dix-huitième siècle*, n° 42, « L'animal des Lumières », 2010.

<sup>29</sup> La bestialité, ou le fait d'avoir des relations sexuelles avec des animaux, est évoquée par exemple dans *Les Soirées amoureuses du général Mottier et de la belle Antoinette par le Petit Épagneul de l'Autrichienne* (À Persépolis, À l'Enseigne de l'Astuce et de la Vertu délaissée, 1790). Par un dispositif qui semble anticiper Virginia Woolf et sa biographie romancée d'Elizabeth Barrett Browning racontée à travers les yeux de son cocker Flush (*Flush: a biography*, Londres, Hogarth Press, 1933), c'est le petit chien de Marie-Antoinette qui raconte ce qu'il a pu voir dans les cabinets privés de la reine. Le texte introductif exprime une accusation explicite de bestialité envers Marie-Antoinette : « Certainement l'aimable Antoinette n'a rien négligé pour l'éducation de son joli épagneul ; il lui est si utile ! sa langue agile, active et pénétrante lui donne souvent des esquisses si délicieuses de plaisirs que d'Artois, Cogny, Vermont, Charles, son grand valet-de-pied, et un si long chapelet d'etc., d'etc., d'etc. lui ont fait goûter tant de fois. » (p. 6-7)

M<sup>me</sup> de Polignac subit en général le même traitement que la reine. Lorsque la métaphore animalière est employée ponctuellement, la duchesse est ainsi tantôt un « caméléon femelle<sup>30</sup> » connu pour sa dissimulation, tantôt un « monstre hideux » comparé à « un serpent venimeux<sup>31</sup> ». Mais ce sont les textes qui proposent une utilisation plus systématique du procédé qui sont peut-être les plus éloquents, en particulier parce qu'ils articulent la métaphore animalière avec la hiérarchisation et la mise en liste. Ils permettent ainsi de rendre plus visibles les relations entre les différents personnages mis en scène dans les pamphlets.

*La chasse aux bêtes puantes et féroces*<sup>32</sup> apparaît à ce titre comme un pamphlet particulièrement intéressant, en ce qu'il croise différents imaginaires culturels pour produire une charge d'une extrême violence contre les principales figures du parti royal en 1789. Le texte prend la forme d'un décret fictif, émis par un comité révolutionnaire anonyme. Il se propose d'organiser une chasse publique afin de lutter contre « le nombre considérable de bêtes puantes et féroces qui ravagent ordinairement les bois, plaines, parcs, etc.<sup>33</sup> » et qui envahiraient la Cour et les environs de Paris. Le décret se divise en plusieurs articles qui décrivent les différentes « bêtes » à chasser et promettent une récompense pour leur mort ou leur capture.

Outre les effets comiques que produit le pastiche de la langue administrative, la numérotation des articles ajoute à cette liste une hiérarchisation des crimes et des peines, et permet ainsi au lecteur ou à la lectrice d'identifier un ordre des responsabilités dans la mise en place du despotisme qui

<sup>30</sup> *Conférence entre M<sup>me</sup> de Polignac et M<sup>me</sup> de la Motte, au parc Saint-James, ou Lettres de Monsieur de Vaudreuil, à Thierry, valet de chambre du roi*, De l'imp. de P. de Lormel, Rue du Foin S. Jacques, aux dépens de la société littéraire patriotique, et se vend rue du Sépulcre, n° 15, à l'entresol, s. d., p. 9.

<sup>31</sup> *Adieux de M<sup>me</sup> la duchesse de Polignac aux François, Suivis des Adieux des François à la même, Par l'Auteur de sa Maladie*, s. l., 1789, p. 11.

<sup>32</sup> *La chasse aux bêtes puantes et féroces, Qui après avoir inondé les bois, les plaines, &c, se sont répandues à la Cour & à la Capitale. Suivie de la Liste des Proscrits de la Nation, & de la notice des peines qui leur sont infligées par contumace, en attendant le succès des poursuites qui sont faites de leurs personnes, ou l'occasion. Par ordre exprès du Co... Per..., & en vertu d'une délibération unanime d'icelui, à laquelle ont assisté tous les Citoyens de cette Ville*, Paris, De l'Imprimerie de la Liberté, 1789. Cette brochure est suivie la même année d'une *Chasse nouvelle aux bêtes puantes et féroces, Qui continuent à dévaster le Royaume. Suivie d'une Nouvelle liste des Aristocrates inconnus jusqu'alors, & des peines que la Nation leur inflige par contumace* [sic] *en attendant l'heureux instant qui les mettra en sa puissance*, À Paris, De l'Imprimerie de la Lanterne, 1789. Ce second pamphlet reprend le modèle du premier en le complétant d'une autre liste.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 3.

accable la France, rendu ici par la métaphore des bêtes dangereuses. Il permet ainsi d'identifier les cibles prioritaires du pamphlet<sup>34</sup>.

Le premier article concerne ainsi la reine, décrite comme « une panthère, échappée de la Cour d'Allemagne », et mise à prix pour quarante mille livres. Le deuxième article vise le plus jeune frère de Louis XVI, le comte d'Artois, figure de proue du parti le plus opposé à la Révolution et l'un des premiers émigrés après le 14 juillet, désigné comme un « tigre élevé à la ménagerie de Versailles<sup>35</sup> ». À sa suite, les articles IV à VII prennent pour cibles successivement les principaux princes ayant suivi le comte d'Artois en émigration : le prince de Condé (« un vieux renard<sup>36</sup> »), son fils le duc de Bourbon (« un oiseau de proie<sup>37</sup> ») et son petit-fils le duc d'Enghien (« un jeune oiseau de la même espèce<sup>38</sup> »), et le prince de Conti (« un vieux lion<sup>39</sup> »). Il est intéressant de constater que dans son déroulement, la liste correspond exactement à l'ordre des rangs de ces différents princes du sang<sup>40</sup> – à l'exception de la maison d'Orléans, indice supplémentaire quant à l'origine du texte – en fonction de leur proximité avec la couronne, des plus proches aux plus lointains. Mais il est encore plus frappant de noter que cet ordonnancement conforme à la hiérarchie traditionnelle est interrompu par le troisième article, qui vient donner la primauté à une personnalité de second plan par sa naissance – elle n'appartient pas même à la haute noblesse des ducs et pairs – comme par son sexe, la duchesse de Polignac :

<sup>34</sup> Par extension, il donne également des indices sur le parti défendu par l'auteur anonyme (ou les auteurs anonymes) du pamphlet, et peut permettre d'identifier de possibles protections ou commanditaires. En l'occurrence, le ciblage systématique des émigrés et la mention du Palais-Royal comme le lieu où recevoir les récompenses pour la capture des « bêtes dangereuses » pourrait indiquer le parti du duc d'Orléans, futur Philippe-Égalité, qui se rangea dès le début des troubles révolutionnaires du côté des opposants au parti royal et dont le Palais-Royal était la résidence parisienne.

<sup>35</sup> *La chasse aux bêtes puantes et féroces*, op. cit., p. 6.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Les princes du sang, qui figurent tout en haut de l'échelle des rangs dans la hiérarchie sociale de l'Ancien Régime depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, uniquement précédés par les membres de la famille royale, descendent de branches cadettes des Capétiens. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on compte trois lignées subsistantes de princes du sang : les Orléans, descendants de Louis XIII, les Condé et les Conti, descendants de Louis IX. Sur le processus par lequel ces lignées acquièrent progressivement la primauté sur les ducs et pairs, voir Fanny Cosandey, *Le Rang. Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2016, p. 284-297.

Une louve de Barbarie, élevée par curiosité par la famille des Polignac, par une bizarrerie monstrueuse de la nature, s'étant accouplée avec le tigre et la panthère ci-dessus désignés, ainsi qu'avec une prodigieuse quantité d'animaux de différentes espèces, en est devenue tout à coup enragée; elle court aussi le pays. Vingt mille livres pour celui qui la tuera<sup>41</sup>.

Parfaitement insignifiante dans l'ordre symbolique de la monarchie, voici donc la duchesse de Polignac élevée au troisième rang dans l'ordre de l'ignominie, juste derrière une reine et un prince. Position démesurée, mais qui rend compte de l'importance qu'elle prend dans l'imaginaire anti-aristocratique de ces pamphlets de la première période de la Révolution française<sup>42</sup>. Or cette importance, c'est un critère bien différent de sa position politique ou symbolique qui la lui procure : sa sexualité débridée de louve qui s'accouple avec la « panthère » Marie-Antoinette, le « tigre » d'Artois, « ainsi qu'avec une prodigieuse quantité d'animaux de différentes espèces ». Le premier des chefs d'accusation, celui qui va le plus polariser la haine et la réprobation dans les pamphlets, c'est bien la sexualité.

#### LA CONFUSION DU SEXE

Le discours pamphlétaire contre M<sup>me</sup> de Polignac, lorsqu'il vise sa sexualité, s'appuie souvent sur des traditions bien connues et des sous-genres dûment répertoriés de la vaste littérature pornographique du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une option possible est par exemple celle du texte versifié. Sur le modèle des poèmes héroï-comiques qui moquaient les relations de Marie-Antoinette et de ses amants<sup>43</sup>, le *Godmiché royal* (1789), pastiche cornélien-racinien, met en scène une Junon-Marie-Antoinette délaissée par un Jupiter-Louis XVI s'entretenant de ses frustrations sexuelles auprès d'une Hébée<sup>44</sup> qui pourrait être ou bien M<sup>me</sup> de Polignac ou bien la princesse de Lamballe :

<sup>41</sup> *La chasse aux bêtes puantes et féroces*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>42</sup> Période où, précisément, les termes *aristocrate* et *aristocratie* passent dans le langage politique pour désigner l'ennemi prototypique de la Révolution. Voir Patrice Higonnet, « "Aristocrate", "Aristocratie" : Language and the Politics in the French Revolution », *The Eighteenth Century*, vol. 30, n° 2, 1989, p. 47-66.

<sup>43</sup> Par exemple, *Les Amours de Charlot et Tôinette, pièce dérobée à V[oltaire]*, s. 1., 1779, rééd. par Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 177-181, ou les *Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*, suivi de *Le Triomphe de la fouterie ou les Apparences sauvées. Comédie en deux actes et en vers*, Paris, Au Manège, et dans tous les bordels de Paris, 1791.

<sup>44</sup> Selon l'abbé Lionnois, Hébée pouvait aussi être considérée comme la déesse de la jeunesse et comme la fille de Junon, ce qui rendrait incestueuses les relations entre les deux personnages du poème. Voir Jean-Jacques Bouvier, dit Abbé Lionnois, *Traité de mythologie*, seconde édition, Nancy, Henry Haener, 1783, p. 30-31.

Le bougre porte ailleurs un encens qui m'est dû ;  
 Son vit est mou pour moi et bande pour un cul.  
 Ô rage ! ô désespoir ! chère motte ma mie,  
 Du membre de Jupin vous n'êtes plus chérie<sup>45</sup>.

Si la favorite, dans ce texte, n'apparaît guère que comme le pendant burlesque de la confidente des tragédies classiques, un chansonnier révolutionnaire de 1791, *Les Fouteries chantantes, ou Les Récréations priapiques des Aristocrates en vie* (une note au-dessous du titre précise : « En vit »), lui donne une place plus consistante dans un poème intitulé « Les doléances de la foutue gueuse de Polignac ou Regrets sur la perte des vits de France ». Le texte décline ainsi, sur un mode obscène et paillard, l'insatiable appétit sexuel de la duchesse : « Du vit de la vaetaille, / Souvent j'ai fait choix, / Et des pinés de Versailles [*sic*], / J'ai reçu les lois<sup>46</sup> ». Mais surtout, il est associé à une gravure qui, à la manière d'un tableau d'Arcimboldo pornographique, fait le portrait de M<sup>me</sup> de Polignac à partir de fesses et de sexes masculins et féminins (voir figure page suivante). Cette *reductio ad genitalia* du corps de la duchesse<sup>47</sup> illustre bien la thèse défendue incidemment : M<sup>me</sup> de Polignac n'est rien d'autre qu'une femme lubrique et ne se résume qu'à son infatigable libido.

Le roman de la courtisane<sup>48</sup> est une autre tradition dans laquelle s'inscrivent un certain nombre de pamphlets contre la duchesse de Polignac. Les *Confessions et repentir de M<sup>me</sup> de P\*\*\* ou la Nouvelle Magdeleine convertie* (1789) reprennent ainsi le dispositif d'une narration à la première personne et mettent en scène une duchesse de Polignac livrant un regard rétrospectif sur sa carrière de courtisane. Nous est ainsi proposé le portrait d'une jeune fille précoce, destinée dès son plus jeune âge à la luxure et la courtisanerie (« Dès l'âge de la puberté, je me suis sentie entraînée, par un penchant irrésistible, vers la sphère des voluptés<sup>49</sup> »), qui fait la liste de ses différents

<sup>45</sup> *Le Godmiché royal*, s. l., 1789, rééd. par Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 185.

<sup>46</sup> *Les Fouteries chantantes, ou Les Récréations priapiques des Aristocrates en vie* [en vit], par la muse libertine, À Couillardinos, De l'imprimerie de Vit-en-l'air, 1791, p. 30.

<sup>47</sup> D'autres personnages font l'objet de gravures sur le même principe dans le chansonnier (Mirabeau, le cardinal de Rohan, l'abbé Maury...), mais la duchesse de Polignac est la seule femme à subir ce traitement.

<sup>48</sup> Voir sur ce sujet Mathilde Cortey, *L'Invention de la courtisane au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les romans-mémoires des « filles du monde » de madame Meheust à Sade*, Paris, Éditions Arguments, 2000 ; voir aussi l'introduction de M. Cortey dans Erik Leborgne et Florence Lotterie (dir.), *Courtisanes philosophes*. Psaphion, courtisane de Smyrne et Hipparchia, histoire galante. 1748, Paris, Publications de la Société française d'étude du dix-huitième siècle, coll. « Lire le Dix-huitième siècle », 2013.

<sup>49</sup> *Confessions et repentir de M<sup>me</sup> de P\*\*\* ou la Nouvelle Magdeleine convertie*, s. l., 1789, p. 4.



M. de Polignac. « Ah ! ah ! voila mon Portrait. » Gravure extraite des *Fouteries chantantes, ou Les Récréations priapiques des aristocrates en vie, par la muse libertine, À Couillardinos, De l'Imprimerie de Vit-en-l'air, 1791, N° 29.*

amants en fonction de leur statut social, faussement dissimulé derrière des points de suspension : « des du[cs], des ma[rquis], des vi[comtes], des ba[rons], des ch[evaliers], des ab[bés]<sup>50</sup> », etc. Mais le libelle se transforme vite, conformément à son titre, en une véritable confession chrétienne mêlant patriotisme de 1789 et sentiment religieux, où, juste après avoir absous la reine de toute responsabilité et pris sur elle la responsabilité du péché, la nouvelle Marie-Madeleine implore le pardon de la Nation incarnée dans les États généraux :

Coupable des plus grands forfaits, mais repentante, comme la Madeleine, et voulant faire pénitence, comme cette bienheureuse sainte, je me jette aux pieds de votre auguste et suprême tribunal, MM. des États généraux ! Et la face prosternée contre terre, le cœur plein d'une véritable componction, c'est à vous que j'adresse mes prières, pour vous demander très humblement pardon de mes fautes, et pour vous faire la promesse la plus solennelle de me comporter, à l'avenir, de manière à mériter votre grâce et l'amour du Dieu de paix<sup>51</sup>.

Dans ces pamphlets, la duchesse est une figure superlative, une « Messaline qui laisse loin derrière elle les courtisanes les plus débordées<sup>52</sup> » selon le narrateur de *La Messaline française*. Pour esquisser « quelques tableaux voluptueux et lascifs<sup>53</sup> » de ses frasques, de nombreux textes jouent avec des références intertextuelles, en évoquant par exemple des motifs et des récits stéréotypés du roman libertin. Pour mieux montrer la vérité de « cette voluptueuse courtisane, devenue riche par ses intrigues [et qui] employait des millions pour aiguïser ses sens et satisfaire ses plaisirs<sup>54</sup> », le *Boudoir de madame la duchesse de P\*\*\** s'intéresse par exemple à ce lieu caractéristique du « savoir-vivre libertin<sup>55</sup> » qu'est le boudoir :

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 7-8.

<sup>52</sup> *La Messaline française ou les nuits de la duc... de Pol... Et aventures mystérieuses de la pr...se d'Hé... et de la..... Ouvrage fort utile à tous les jeunes gens qui voudront faire un cours de libertinage. Par l'abbé compagnon de la fuite de la duch... De Pol..., Suivi du Voyage découvert, À Tribaldis, De l'imprimerie de Priape, 1790; rééd. par Michel Delon, Romanciers libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle, éd. Patrick Wald-Lasowski, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2005, p. 1203.*

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Boudoir de madame la duchesse de P\*\*\*, Et rapport des scènes les plus curieuses; Publiées par un membre de cette académie [sic] de lubricité*, s. l. n. d., p. 1-2.

<sup>55</sup> Michel Delon, *Le Savoir-vivre libertin* [2000], Paris, Hachette, coll. « Pluril lettres », 2004. Voir aussi M. Delon, *L'Invention du boudoir*, Paris, Zulma, 1999.

Son boudoir, où l'on voyait dans le milieu une statue de Priape dans toute sa vigueur, et sur les murs peints à fresque les groupes les plus lascifs, des accouplements d'hommes et de femmes, offrant les postures les plus variées et les plus luxurieuses, des tribades toutes nues formant les entrelacements les plus sensuels, etc. était embelli de glaces, qui ont la propriété de grossir et multiplier les objets. Elles représentaient les doigts de la longueur et de la grosseur du bras, et étaient disposées de telle sorte, que lorsqu'elle était dans les bras de son adonis, ou de son incube, la glace fidèle lui en traçait toutes les agitations. Son imagination ainsi excitée par la diversité des modèles, et la grandeur factice des formes, recevait avec plus d'énergie les impressions de la volupté<sup>56</sup>.

Mais ce qui caractérise plus précisément les pamphlets visant M<sup>me</sup> de Polignac, c'est la place donnée à son supposé lesbianisme et à la relation qu'elle entretiendrait avec la reine. Ce motif, également très utilisé dans le *corpus* concernant Marie-Antoinette, est présent dans la majorité de ces textes. Ceux-ci s'attaquent à la duchesse par l'utilisation du stigmatisme lesbien, qui transparait par exemple sous la désignation d'« androgyne<sup>57</sup> » ou encore de « Ganymède femelle<sup>58</sup> ». M<sup>me</sup> de Polignac appartient, dans ces textes, à une espèce entre masculin et féminin, ce dont témoigne le *Boudoir de madame la duchesse de P\*\*\**:

Je me trouve en même temps entre les bras d'un homme et d'une femme, disait-elle; je veux mettre toutes mes facultés en acte; je veux, autant qu'il est en moi, suppléer à la providence qui m'a refusé les organes des deux sexes; je veux, en excitant toutes les parties de mon corps au plaisir, remplacer les charmes que j'éprouverais, si douée des parties sexuelles qu'elle a placées dans l'homme et dans la femme, j'ouvrais comme par deux portes mon âme aux sensations délicieuses qu'éprouvent deux époux dans l'union conjugale<sup>59</sup>.

Transformée en créature « amphibie », c'est-à-dire en symbole du franchissement des frontières du genre et de la sexualité, la duchesse de Polignac devient l'incarnation d'une profonde angoisse collective concernant la séparation des sexes et la fragilisation de la domination masculine, qui passe par

<sup>56</sup> *Boudoir de madame la duchesse de P\*\*\**, *op. cit.*, p. 1-2.

<sup>57</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche [...]*, Seconde partie, *op. cit.*, p. 75.

<sup>58</sup> *L'Autrichienne en goguettes ou l'orgie royale, opéra proverbe, Composé par un Garde du corps, et publié depuis la Liberté de la Presse et mise en musique par la Reine*, s. l., 1789, rééd. par Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 196. Ganymède est, dans la mythologie gréco-latine, l'amant de Zeus-Jupiter.

<sup>59</sup> *Boudoir de madame la duchesse de P\*\*\**, *op. cit.*, p. 5-6.

la peur d'une virilisation des femmes et d'un efféminement des hommes<sup>60</sup>. Cette dernière crainte est par exemple clairement exprimée à travers le motif de l'impuissance de Louis XVI, et plus généralement de la plupart des hommes de la Cour :

[Junon :]  
 Ces blonds colifichets, ces marquis charlatans,  
 Qui prennent à se mirer la moitié de leur temps,  
 Ces atomes brillants, qu'on nomme petits-mâîtres ;  
 S'agit-il d'avancer, ce sont autant de traîtres :  
 D'abord leurs vits ont l'air d'être forts et vaillants ;  
 Mais sitôt le bougre décharge et fout le camp<sup>61</sup> [...].

Le « tribadisme », selon le mot de l'époque<sup>62</sup>, entendu le plus souvent comme une virilisation des femmes, n'est jamais compris autrement que comme une réaction à la déficience des hommes – en particulier des nobles<sup>63</sup> –, incapables de satisfaire l'appétit sexuel de leurs compagnes. Si le lesbianisme des pamphlets peut à certains égards être considéré comme une trace ténue d'une subculture lesbienne émergente<sup>64</sup>, il est surtout une pièce importante du système de domination masculine où l'hétérosexualité est

<sup>60</sup> Voir Elizabeth Colwill, « Pass as a Woman, Act like a Man. Marie-Antoinette as Tribade in the Pornography of the French Revolution », dans Jeffrey Merrick et Bryant T. Ragan (dir.), *Homosexuality in Modern France*, Oxford et New York, Oxford University Press, 1996, p. 54-79. Il s'agit à mon sens de l'étude la plus sérieuse et la plus intéressante sur l'articulation entre la figure de Marie-Antoinette et le lesbianisme, en particulier parce qu'elle se fait à partir d'un point de vue décentré par rapport aux études traditionnelles sur Marie-Antoinette, en se plaçant « à l'intérieur d'une histoire du lesbianisme » [« *within a history of lesbianism* »] (p. 55).

<sup>61</sup> *Le Godmiché royal*, éd. citée, p. 189.

<sup>62</sup> Dont l'étymologie serait à trouver dans le grec *tribein*, « frotter », selon Scarlett Beauvalet, *Histoire de la sexualité en France à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 246.

<sup>63</sup> À propos du *corpus* des romans libertins de la fin du siècle, Stéphanie Genand note que « seules quelques catégories sociales sont concernées par ce manque de vigueur, alors que les franges populaires échappent à cet épuisement. La représentation d'un siècle à bout de souffle revêt une connotation politique: la régénération, sexuelle et démographique, ne peut venir que du bas de la société, alors que les élites ne parviennent plus à endiguer la gangrène qui les ronge. Cette analyse deviendra à partir de 1790 le fer de lance de la littérature pamphlétaire: l'aristocrate, désigné comme l'ennemi politique, sera assimilé à une sexualité stérile et dégénérée. L'homme du tiers-état incarnera au contraire une virilité recouverte » (*Le Libertinage et l'histoire. Politique de la séduction à la fin de l'Ancien Régime*, SVEC 2005:11, Oxford, Voltaire Foundation, 2005, p. 26).

<sup>64</sup> Même si, selon Elizabeth Colwill (« Pass as a Woman, Act like a Man », art. cité, p. 56), c'est une hypothèse que l'on ne peut ni tout à fait infirmer, ni tout à fait confirmer.

posée comme norme<sup>65</sup> et où la sexualité entre femmes reste largement inconcevable en tant que telle<sup>66</sup>.

Les pamphlets insistent souvent sur la dimension collective et massive du supposé péril lesbien. L'angoisse de la dissolution des frontières sexuelles concerne toutes les femmes, et la duchesse de Polignac ou Marie-Antoinette ne sont jamais que les figures de proue de ce vaste mouvement. Ainsi, selon l'*Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*, « toutes les femmes de la Cour (un bien petit nombre excepté) étaient, ou catins, ou tribades, ou joueuses, ou escrocs, et en général la plus mauvaise compagnie de l'Europe<sup>67</sup> ». Et le *summum* de cette angoisse sociale est probablement atteint avec la description d'une « secte anandryne », sorte de société secrète lesbienne, selon toute vraisemblance largement fantasmée, dans des écrits de la fin des années 1770 attribués à Pidansat de Mairobert et qui sont constamment réédités durant la Révolution<sup>68</sup>. L'imaginaire sexuel se noue alors explicitement avec l'imaginaire du complot politique pour donner corps à l'idée d'un gouvernement secret du royaume, dirigé non plus par le roi légitime, mais par une bande de femmes « aristocrates » dénaturées.

### LE COMITÉ FEMELLE

La crainte d'un complot aristocratique est un autre fantasme important qui prend corps dans la période qui précède immédiatement la convocation des États généraux et qui éclate véritablement au début de la Révolution<sup>69</sup>.

<sup>65</sup> Voir notamment les analyses classiques de Gayle Rubin dans « Le marché aux femmes. "Économie politique" du sexe et systèmes de sexe/genre » [1975], dans *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, traduit par Nicole-Claude Mathieu, Flora Bolter, Christophe Broqua et Rostom Mesli, Paris, Epel, 2010, p. 23-82, ou encore celles de Monique Wittig, *La Pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 2013. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est une époque charnière dans la constitution du système de domination masculine d'hétérosexualité obligatoire qu'analysent ces pensées critiques féministes nourries de sciences sociales. Voir notamment à ce propos Karen Harvey, « Le siècle du sexe? Genre, corps et sexualité au dix-huitième siècle (vers 1650-vers 1850) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 31, 2010, p. 207-238.

<sup>66</sup> Puisque, « dans leur incapacité à penser la femme comme sujet de ses pulsions, [les contemporains] ne peuvent concevoir le désir féminin », la sexualité entre femmes, en tant qu'elle se passe totalement des hommes, est soit impensable, soit monstrueuse (Scarlett Beauvalet, *op. cit.*, p. 246).

<sup>67</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>68</sup> Voir [Mathieu François Pidansat de Mairobert] *Confession d'une jeune fille* [1778], éd. Pierre Saint-Amand, dans *Romanciers libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 1141-1200.

<sup>69</sup> Voir Thomas E. Kaiser, « Nobles into Aristocrats, or How an Order Became a Conspiracy », dans Jay M. Smith (dir.), *The French Nobility in the Eighteenth Century. Reassessments and New Approaches*, University Park, Pennsylvanie, Pennsylvania State University Press, 2006, p. 189-224.

Dans les différents dispositifs imaginaires inventés par les pamphlets, le rôle que tiendrait la duchesse de Polignac auprès de sa maîtresse est central.

Un certain nombre de pamphlets défendent en effet l'idée que Louis XVI ne serait qu'un souverain fantoche et que la réalité du pouvoir serait exercée par la reine et ses affidées. C'est ici qu'entre en jeu notamment le motif de l'ivrognerie supposée du roi, très fréquemment exploité dans le *corpus* pamphlétaire. C'est par ce moyen que le personnage de Marie-Antoinette peut promettre au cardinal de Rohan la place de Grand aumônier dans un dialogue non daté et intitulé le *Bord[el] r[oyal]* : « N'ayez point d'inquiétude. Je vous promets de vous la faire remettre [...]. Pour cet effet j'irai mignonner le roi ; je lui ferai entonner dans le gosier deux bonnes bouteilles de vin. Avec cela je le ferai consentir à tout<sup>70</sup> ».

Mais l'imaginaire du complot se déploie surtout à travers la description d'assemblées secrètes prétendument présidées par la reine<sup>71</sup>. Un processus graduel de subversion du gouvernement monarchique est ainsi minutieusement décrit dans la première partie de l'*Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*. Cela passe d'abord par la dégradation même de la notion de ministère par son emploi sous forme métaphorique pour désigner les marchandes et les actrices qui se mettent au service du bon plaisir de la souveraine :

[...] la reine a pris pour son ministre, dans la partie des colifichets, la Bertin [...] ; elle travaille avec la Bertin comme son auguste époux travaille avec ses secrétaires d'État. Autre ministre femelle, c'est Guimard de l'Opéra, pour la partie des gazes et des habillements. Il est certain que les affaires de la France auraient pris depuis longtemps une excellente tournure si le roi avait mis dans le choix de ses ministres la même sagacité et le même jugement que la reine a mis dans le choix des siens ; les Sully, les Colbert, les Richelieu ne peuvent dans leur genre être comparés à la Bertin et à la Guimard dans le leur<sup>72</sup>.

L'étape qui suit ce renversement burlesque du gouvernement royal à travers la comparaison avec les amuseuses de la reine, c'est le simulacre du gouvernement comme divertissement mondain :

[...] on faisait illuminer, tant bien que mal, une partie des bosquets dans l'un desquels on avait établi un trône de fougère, et là on jouait au roi

<sup>70</sup> *Bord[el] r[oyal] Suivi d'un entretien secret entre la Reine et le Cardinal de Rohan, après son entrée aux Etats-généraux*, s.l.n.d., rééd. par Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 216.

<sup>71</sup> Voir Olivier Ferret, « Sexe, mensonge et Vies privées », *Orages*, n° 12, 2013, p. 23-51 (et plus particulièrement p. 49-50).

<sup>72</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*, *op. cit.*, p. 44-45.

comme les petites filles jouent à madame ; on élisait un roi, il donnait ses audiences, tenait sa cour et rendait justice sur les plaintes qui lui étaient adressées par son peuple représenté par les gens de la Cour et du comité, par le roi et la reine qui venaient se dépouiller de leur grandeur au pied de ce trône factice<sup>73</sup>.

Le processus de dégradation de l'autorité royale prend ici de l'ampleur. Rabaissé à un jeu enfantin (« comme les petites jouent à madame »), cette parodie de gouvernement n'en a pas moins des effets désastreux : le roi et la reine – et donc à travers eux l'institution monarchique elle-même – perdent leur majesté devant le « trône factice » d'un roi élu qui simule l'exercice du pouvoir<sup>74</sup>. Mais l'ultime étape est bien le remplacement du gouvernement légitime par un « comité femelle » présidé par la reine, mais sous l'autorité véritable de la duchesse de Polignac qui l'accueille dans ses appartements :

C'était dans ces assemblées que l'on délibérait sur les affaires les plus importantes du ministère. La paix, la guerre, la politique, la finance, le renvoi des ministres, le point de faveur et de crédit qu'on devait leur accorder, tout y était traité et jugé en dernier ressort ; et l'on ne faisait entrer le roi pour ratifier les décisions de cette ridicule assemblée que pour la forme, tant la reine était assurée qu'elle ne demanderait jamais rien en vain<sup>75</sup>.

La Seconde partie de l'*Essai historique* développe largement ce gouvernement occulte, dont l'objet serait de « jeter les fondements de la plus détestable aristocratie », entendue ici comme un mode de gouvernement. Dans ce texte à la première personne qui diffère quelque peu de la Première partie, c'est Marie-Antoinette qui est véritablement à l'initiative du complot, le « chef de cette affreuse conspiration<sup>76</sup> », mais le rôle de la duchesse de Polignac est celui de l'exécutante la plus efficace, « aide de camp<sup>77</sup> » de la reine :

Nous la lâchâmes après les princes, et cette lubrique courtisane employa tout pour se les attacher ; il lui en coûta peu pour se prostituer : l'habitude en était contractée depuis longtemps, et la force de la vérité m'engage à lui rendre un éloge qu'elle mérite à juste titre<sup>78</sup>.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 46-47.

<sup>74</sup> On pourrait songer ici au naufragé de Pascal que le peuple d'une île inconnue se choisit pour roi, au tout début du *Premier discours sur la condition des grands* [1670], référence sulfureuse concernant la légitimité de la monarchie de droit divin des Bourbons.

<sup>75</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*, *op. cit.*, p. 52.

<sup>76</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*, Seconde partie, *op. cit.*, p. 105.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 103.

Le rôle que tient M<sup>me</sup> de Polignac dans ces descriptions de complots imaginaires est en effet de premier plan, par sa proximité avec la reine. Au point que l'on pourrait se demander si, par un effet de translation, elle ne serait pas la dernière figure de maîtresse royale de la monarchie d'Ancien Régime.

### POLIGNAC, MAÎTRESSE ROYALE ?

La favorite royale est un motif récurrent de la littérature pamphlétaire du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>, et plus généralement de la culture politique de la monarchie bourbonnienne. Souvent associées aux ministres masculins du roi, les favorites incarnent un agent de corruption féminine et sexuelle qui conduit à la déliquescence du pouvoir royal et la dégradation de la monarchie française en despotisme oriental<sup>80</sup>. Mais les maîtresses royales ont par ailleurs le mérite d'être des figures nettement distinctes du corps symbolique du monarque. Il est donc possible de s'attaquer à elles sans forcément remettre en cause le roi lui-même, et même de dénoncer la tyrannie de ces nouvelles sultanes du harem au nom, précisément, d'une certaine idée du pouvoir royal. En ce sens, et à la manière des ministres, les favorites royales sont des sortes de paratonnerres du discours pamphlétaire qui, en concentrant sur elles attaques et médisances, protègent le roi des atteintes de la calomnie<sup>81</sup>.

<sup>79</sup> Pour une perspective générale, voir notamment les chapitres XXVI et XXVII de Robert Darnton, *Le Diable dans un bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, traduit par Jean-François Sené, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2010. Pour un aperçu plus synthétique sur le vaste corpus pamphlétaire visant M<sup>me</sup> de Pompadour et sur les manœuvres politiques que traduisait la circulation des mauvais propos à son sujet, voir R. Darnton, *L'Affaire des Quatorze, op. cit.* Pour une étude de cas concernant M<sup>me</sup> du Barry, voir notamment Christophe Cave, « Les Vies de la comtesse Du Barry », dans Olivier Ferret et Anne-Marie Mercier-Faivre (dir.), *Biographie & politique. Vie publique, vie privée, de l'Ancien Régime à la Restauration*, Lyon, PUL, coll. « Littérature et idéologies », 2014, p. 45-64.

<sup>80</sup> Un exemple parmi tant d'autres des accusations contre M<sup>me</sup> de Pompadour sur ce point avec cette citation extraite de la *Vie privée du maréchal de Richelieu, Contenant ses amours et intrigues, Et tout ce qui a rapport aux divers Rôles qu'a joués cet Homme célèbre pendant plus de quatre-vingts ans*, Paris, Buisson, 1791 : « Ce monarque indolent passait son temps à la chasse et dans les bras de sa maîtresse. Bientôt son inconstance naturelle l'en eût éloigné, si celle-ci, en femme adroite, et à qui tous les moyens sont bons, ne l'eût enchaîné de nouveau, en se faisant remplacer par de jeunes beautés qui ne faisaient que paraître, pour assouvir les goûts de son auguste amant. Si par hasard on le voyait en distinguer une plus particulièrement qu'une autre, elle était éloignée, et l'habile favorite en substituait de nouvelles. Il n'y a jamais eu en Asie de plus véritable sultan que Louis XV » (t. II, p. 136-137).

<sup>81</sup> C'est la thèse défendue par Jens Ivo Engels, « Dénigrer, espérer, assumer la réalité. Le roi de France perçu par ses sujets, 1680-1750 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*,

Mais avec la montée sur le trône d'un roi fidèle et monogame, Marie-Antoinette, en tant que figure féminine la plus proche du cœur du pouvoir, devient en l'absence du paratonnerre de la favorite un symbole disponible de la traditionnelle hantise patriarcale de la corruption féminine de l'autorité. C'est d'autant plus vrai avec cette reine qui cumule les handicaps politiques et symboliques, par son origine autrichienne<sup>82</sup>, son refus de l'étiquette et du cérémonial versaillais, son goût pour la mode et la vie privée<sup>83</sup>, ou encore par la stérilité prolongée de son couple. Il s'agit probablement là d'une cause structurelle qui permet d'apporter un élément d'explication à l'ampleur et à la violence du discours pamphlétaire contre Marie-Antoinette.

Toutefois, le fait que Louis XVI n'ait aucune maîtresse n'entraîne pas pour autant, dans la littérature pamphlétaire, la disparition de la figure de la favorite ; dès lors que la reine occupe elle-même la position de chef de la cabale aristocratique et du gouvernement occulte, la place de favorite peut être occupée par la duchesse de Polignac. C'est ce que l'on retrouve dans l'*Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette*, qui développe la comparaison entre M<sup>me</sup> de Polignac et M<sup>me</sup> de Pompadour :

Cette belle passion, qui dure encore, n'a rien d'égal que l'attachement et les sottises du feu roi Louis XV pour madame de Pompadour. Comme cette dernière, madame la comtesse Jule<sup>84</sup>, coûte à l'État des sommes immenses. Madame de Pompadour avait des amants, Jule vit publiquement avec M. de

---

vol. 50, n° 3, 2003, p. 96-126. Pour lui, les pamphlets qui attaquaient les ministres et la favorite, et même le roi en place, le faisaient presque toujours au nom d'une haute idée de la monarchie absolue, selon laquelle le roi n'était véritablement roi que s'il exerçait lui-même le pouvoir. Ainsi, même les attaques dirigées contre Louis XV se faisaient au nom du futur règne, appelé à être un nouvel âge d'or du pouvoir royal. *In fine*, cette littérature serait, selon J. I. Engels, un « facteur stabilisant de la monarchie » (p. 108).

<sup>82</sup> Voir Thomas E. Kaiser, « From the Austrian Committee to the Foreign Plot: Marie-Antoinette, Austrophobia, and the Terror », *French Historical Studies*, vol. 26, n° 4, 2003, p. 579-617.

<sup>83</sup> Voir Antoine Lilti, *Figures publiques. L'invention de la célébrité*, Paris, Fayard, 2014, p. 233 et suiv.

<sup>84</sup> Appellation fréquemment employée dans les pamphlets pour désigner la duchesse de Polignac : formé à partir du nom de son époux, Jules de Polignac, et du titre de noblesse qui était le sien lors de son arrivée à la Cour, cette sorte de surnom semble assez commun dans les milieux courtois, et ne doit pas être pris forcément en mauvaise part. M<sup>me</sup> Campan, ancienne femme de chambre de la reine, reprend ce surnom dans le texte de ses *Mémoires* publiés dans les années 1820, sans aucune valeur négative : voir *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, Reine de France et de Navarre, suivis de souvenirs et anecdotes historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV et de Louis XVI*, Paris, Baudouin frères, 1823, 3 vol.

Vaudreuil [...]. Madame de Pompadour pardonnait et même procurait à son auguste amant des plaisirs de passade, madame Jule en pardonne à Antoinette; en dernier lieu même elle lui a procuré la petite Laborde, femme de l'ancien valet de chambre du roi, qu'elle a fait sa lectrice. Madame de Pompadour vendait des emplois, des bénéfiques, des charges, des évêchés, etc. etc. etc. [...] Madame Jule vend pareillement évêchés, bénéfiques, emplois, charges, etc. [...]. Madame de Pompadour enrichit sa famille et mit son frère Poisson au bleu, celle-ci en fait autant [...] <sup>85</sup>.

La comparaison opère ici à tous les niveaux : même prévarication sur le plan politique, mêmes ruses sur le plan sexuel. Cette translation de Pompadour vers Polignac – corollaire à celle de Louis XV vers Marie-Antoinette – est une opération à gains multiples : elle permet de capitaliser sur un répertoire de motifs et de figures qui ont fait leurs preuves par le passé à l'encontre des maîtresses de l'ancien roi, mais aussi de croiser l'imaginaire sexuel, et plus particulièrement lesbien, avec celui du despotisme royal. Ce qui permet paradoxalement d'observer le même « effet paratonnerre » dans certains textes qui exonèrent Marie-Antoinette de toute responsabilité en chargeant M<sup>me</sup> de Polignac de tous les maux, comme dans ce passage où un narrateur accuse directement la duchesse :

Mais ne convenez-vous pas d'avoir empoisonné, par vos pervers conseils, le cœur sensible d'une mère tendre, d'une mère chérie de sa nombreuse famille; de l'avoir constamment abusée sur les intérêts et le sort de ses enfants, et de l'avoir privée, depuis que vous avez surpris sa confiance, des témoignages publics de leur amour, en arrêtant, par vos manœuvres fourbes et vos impostures, les mouvements naturels de sa tendresse<sup>86</sup>?

L'élévation de M<sup>me</sup> de Polignac au rang de favorite royale permet de concentrer sur sa personne une rancune qui éclate véritablement après son émigration. Dans un texte qui rend compte de son séjour – totalement fictionnel – à Londres, son ex-amant le comte de Vaudreuil décrit à Thierry, le valet de chambre de Louis XVI, la déchéance de l'ancienne favorite toute-puissante :

Ce n'était plus cette *Polignac*, que tu as si souvent vue nonchalamment étendue sur une chaise longue, dicter aux ministres des ordres dont pouvaient dépendre le bonheur de la France et la tranquillité de l'univers. Cette *Polignac*, dont les plus grands seigneurs briguaient la faveur, qu'un particulier n'osait regarder en face et devant qui on fléchissait le genou; est aujourd'hui accostée polie, prévenante même : ... Quelques Anglais, à

<sup>85</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*, op. cit., p. 43-44.

<sup>86</sup> *Réponse à la confession de M<sup>me</sup> de P\*\*\*, ou les Mille et Un meâ culpâ*, s. l., 1789, p. 8-9.

qui il a bien fallu nous faire connaître, se sont présentés; et quoiqu'ils ne soient pas les premiers de l'État, nous avons vu ce caméléon femelle les combler de civilités, les reconduire et leur parler comme à ses égaux<sup>87</sup>.

Cette description de M<sup>me</sup> de Polignac en favorite déchuë, qui insiste sur le contraste entre le temps de sa toute-puissance et celui de la perte de son influence, permet certes de montrer la fausseté d'un « caméléon femelle » toujours capable de s'adapter à la situation pour en tirer quelque avantage, mais aussi d'offrir au public un semblant de résolution morale au scandale incarné par la duchesse : la méchante, finalement, est punie. L'énonciation des châtimens que la Nation régénérée par la Révolution pourrait infliger à M<sup>me</sup> de Polignac est en effet un mode d'expression et de canalisation très puissant de la haine à son égard. Ce qui explique potentiellement le nombre important de descriptions des différentes punitions que les pamphlets se prennent à rêver lui infliger.

#### L'ÉCLAT DES SUPPLICES<sup>88</sup>

Pour comprendre le rôle que peut jouer la figuration des punitions et des peines dans les pamphlets contre M<sup>me</sup> de Polignac, on peut s'appuyer sur deux références théoriques qui se rejoignent et se complètent partiellement tout en étant distinctes : Michel Foucault et René Girard.

Selon les analyses de Foucault, le régime pénal sous l'Ancien Régime obéit principalement à une logique spectaculaire, qui cherche à « produire, en plein jour, la vérité du crime<sup>89</sup> » à travers le quasi-cérémonial de l'amende honorable, puis du supplice public correspondant à la mesure du crime – flétrissure des prostituées, écartèlement des régicides, etc. Le moment de la justice correspond à un « rituel politique » : « Il fait partie, même sur un mode mineur, des cérémonies par lesquelles le pouvoir se manifeste<sup>90</sup>. » Et si punir les criminels est une manière d'exercer la souveraineté, l'enjeu est encore plus grand en contexte révolutionnaire, quand la question de la souveraineté et de sa source – appartient-elle au roi ou à la Nation ? – se pose frontalement.

À cette première analyse de la fonction politique du supplice, on peut ajouter l'idée proposée par René Girard que la violence collective focalisée sur une figure de bouc émissaire a une fonction sociale essentielle : « la ritua-

<sup>87</sup> *Conférence entre M<sup>me</sup> de Polignac et M<sup>me</sup> de la Motte*, op. cit., p. 9.

<sup>88</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison* [1975], *Œuvres*, t. II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2015, p. 292.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 308.

lisation de la violence – le choix du bouc émissaire – sert à réinstaurer des différences, des limites et des démarcations et ainsi à transférer la violence hors de la communauté<sup>91</sup>. » La punition d'un ou d'une condamnée est donc comme le sacrifice du bouc émissaire : il permet de réparer les fautes commises et de purger la violence collective sur une figure expiatoire.

Ces différentes analyses permettent de mieux comprendre l'insistance du discours pamphlétaire à imaginer le supplice de ses victimes et à se construire comme un châtiment qui reproduirait dans l'espace du texte, un peu à la manière des condamnations en effigie de l'Ancien Régime, la réparation attendue de la punition. C'est ce qu'exprime très clairement l'*Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette* dès son avant-propos :

Les *Essais* que nous donnons aujourd'hui doivent porter le repentir et les remords dans l'âme d'une femme coupable. Elle doit chercher sous la cendre et le cilice l'oubli des humains. Elle doit une grande victime à la nation, et cette victime volontaire sera elle-même qui se précipitera dans les ténébreuses horreurs d'un cloître. Quand un fléau désolait autrefois une contrée, les dieux demandaient par la bouche des oracles une illustre victime : la voix du peuple est bien plus sûre que celle des oracles. Le fléau est bien plus terrible, bien plus universel, plus long, que celui qui désola Thèbes ; mais nous ne voulons pas de sang, mais la cessation des maux et une retraite devenue nécessaire<sup>92</sup>.

Marie-Antoinette est donc le bouc émissaire de la Nation en révolution, l'« illustre victime » dont le sacrifice pourra restaurer l'harmonie du groupe. Nouvelle Œdipe, c'est elle qui doit souffrir pour éloigner de la Cité la peste morale, « fléau bien plus terrible, bien plus universel, plus long, que celui qui désola Thèbes ».

Ce qui importe aussi, ce sont les modalités de la punition – ici, la réclusion dans un cloître –, qui correspondent à celles destinées aux femmes de mauvaises mœurs. Marie-Antoinette s'est conduite comme une prostituée, elle doit être châtiée comme une prostituée : « On a condamné dernièrement une fille publique à six mois d'hôpital pour avoir insulté un citoyen... Si Marie-Antoinette était jugée comme elle le mérite... elle trouverait bonne compagnie à l'hôtel de la Salpêtrière<sup>93</sup>. »

<sup>91</sup> René Girard, *La Violence et le sacré* [1972], Paris, Grasset, 1980, p. 19, cité par Lynn Hunt, *Le Roman familial de la Révolution française*, op. cit., p. 26. Ce livre majeur de L. Hunt consiste en partie en une application critique à la Révolution française de la thèse girardienne du bouc émissaire.

<sup>92</sup> *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche*, op. cit., p. III.

<sup>93</sup> *Description de la ménagerie royale*, op. cit., p. 233.

Dès lors, le traitement réservé à M<sup>me</sup> de Polignac est tout indiqué ; il est même souvent plus dur que celui de la reine. C'est ce que l'on retrouve par exemple avec le texte qui suit immédiatement *La chasse aux bêtes puantes et féroces* à l'intérieur de la même brochure, intitulé « Liste particulière des proscrits de la nation. Avec la notice des peines qui leur sont infligées par contumace, en attendant le succès des poursuites qui sont faites de leurs personnes, ou l'occasion ». Ce texte s'éloigne de la thématique cynégétique tout en reprenant globalement le même procédé de l'énumération, en suivant le modèle des listes de proscriptions, c'est-à-dire d'individus mis hors-la-loi par Octave et Antoine lors des Guerres civiles romaines du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Mais en plus de produire le classement par ordre d'importance des principaux responsables des troubles nationaux, il imagine les différents supplices à leur réserver. Ici, c'est la comparaison entre ce qui attend Marie-Antoinette et la duchesse de Polignac qui est particulièrement intéressante. La première n'est pas nommée (« Une dame de Versailles. Devinez qui<sup>94</sup> ? ») tandis que la seconde se voit clairement identifiée à travers le nom de son époux (« Madame JULES DE POLIGNAC<sup>95</sup> »). La peine de la reine consiste en un enfermement dans l'un des multiples lieux parisiens de réclusion des prostituées, « aux Madelonettes, aux Filles repenties, ou à Sainte-Pélagie à perpétuité<sup>96</sup> ». Cette sanction s'opère « suivant le choix de son époux », ce qui consiste à confier à un homme le pouvoir sur la sexualité d'une femme déréglée et à rétablir symboliquement l'ordre patriarcal. Toutefois, l'énoncé de la peine s'arrête ici et ne donne pas lieu à une description plus approfondie. Il en va tout autrement de la sentence concernant M<sup>me</sup> de Polignac :

Amende honorable devant la principale porte de l'église de Paris en chemise, tête et pieds nus, tenant en main une torche ardente, et là, confesser sa trahison envers le roi et la patrie, demander pardon à Dieu de tous ses forfaits, de sa lâche séduction envers la reine, ensuite conduite à pied de Paris à Versailles pour y exécuter le même acte de justice, de là ramenée à Paris pour y être pendue et étranglée tant que mort s'ensuive, et son corps porté aux fourches patibulaires de Montfaucon<sup>97</sup>.

Le supplice dépasse ici le simple enfermement. Il prend d'abord la forme plus classique de l'amende honorable : la condamnée doit manifester son

<sup>94</sup> *Liste des Proscrits de la Nation*, op. cit., p. 12.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 14.

repentir en confessant ses fautes, aussi bien sur le plan religieux que sur le plan politique, et son expiation prend la forme d'une exposition dans l'espace public, à travers un circuit dans un espace symbolique<sup>98</sup> (une église, Versailles). La dernière étape est l'exécution de la peine de mort, qui s'inscrit en l'occurrence dans un imaginaire de la justice royale, à travers le gibet de Montfaucon, qui renvoie aux supplices médiévaux. Surtout, le mode d'exécution par pendaison, réservé normalement aux roturiers, vise à humilier une dernière fois M<sup>me</sup> de Polignac en lui déniait sa noblesse. La duchesse est, jusqu'à ses derniers instants, la victime expiatoire chargée de concentrer sur elle la haine collective.

Au terme de cette étude, une idée semble émerger assez clairement : celle d'une interaction profonde entre les images pamphlétaires de Marie-Antoinette et de M<sup>me</sup> de Polignac. Si l'on ne peut guère saisir ce qui se joue dans l'expression de la haine envers la duchesse sans prendre en compte son lien avec la reine, la réciproque semble tout aussi vraie. Mais cette interaction n'en est pas moins complexe. La contagion de la haine prend des formes multiples et variées.

L'analogie est un mode de relation fréquent entre ces deux « créatures de papier », même si elle n'implique pas tout à fait égalité : si la « panthère » Marie-Antoinette est la cheffe d'une conjuration contre la France, alors la « louve » Polignac est sa première aide de camp. Le rôle fictif que les discours pamphlétaires prêtent à la duchesse est le plus souvent indexé sur celui de sa royale maîtresse. Dans tous les cas, c'est la proximité des deux femmes qui intéresse en priorité les pamphlets. L'exploitation pornographique de cette proximité, en particulier à partir du thème lesbien, permet à la fois de jeter l'opprobre sur la reine en s'attaquant à sa sexualité et de l'inscrire dans un dispositif plus vaste, construit autour d'une angoisse patriarcale.

---

<sup>98</sup> Le choix des différents lieux représentés n'est bien entendu pas anodin, et il permet au discours pamphlétaire de défendre tel ou tel parti militant. Ainsi, dans un autre texte mettant en scène une proposition de supplice « au nom de la patrie » (*Réponse à la confession de M<sup>me</sup> de P\*\*\*, op. cit.*), M<sup>me</sup> de Polignac est condamnée à se « faire raser la tête, prendre, pour toute parure, une longue robe de toile grise, venir avec ce costume dans l'assemblée auguste des États généraux, pour y faire amende honorable » (p. 12) ; ici ce n'est donc plus ni l'Église ni le roi dans son palais versaillais qui représentent l'autorité et la souveraineté, mais, déjà, la Nation incarnée dans ses États généraux et, bientôt, son Assemblée nationale.

Mais il est possible aussi de jouer Polignac contre Marie-Antoinette. La reprise du vieux motif de la favorite royale permet ainsi de fixer le discours pamphlétaire sur la figure de la duchesse, devenant ainsi une sorte de paratonnerre de la haine collective. Dès lors, elle devient le bouc émissaire idéal auquel les pamphlets peuvent s'attaquer et qu'ils peuvent condamner et punir *in absentia*, de même que la justice d'Ancien Régime prévoyait des peines en effigie. À travers la figure de M<sup>me</sup> de Polignac, et donc à travers celle de la reine, c'est probablement en dernière analyse un sentiment collectif beaucoup plus diffus et plus sourd qui trouve un mode de cristallisation publique : la haine envers les femmes.